

Communiqué de presse – Bruxelles, le 20 octobre 2023.

Israël/Palestine : la famille Caritas en deuil

Ce jeudi 19 octobre, une frappe aérienne a touché l'enceinte de l'église Saint-Porphyre à Gaza. Des centaines de civil-e-s s'y réfugiaient, dont une collègue de Caritas qui a perdu la vie. Ce nouveau drame rappelle l'impératif du respect du droit international humanitaire et l'urgence d'un cessez-le-feu pour assurer la protection des personnes civiles et du personnel humanitaire.

L'église Saint-Porphyre à Gaza, qui offrait un refuge à plus de 400 civil-e-s, a été frappée la nuit dernière. Parmi les personnes hébergées se trouvaient 5 membres du personnel local de Caritas, ainsi que leur famille. Bien qu'elles y soient elles-mêmes réfugiées, les équipes de Caritas y fournissaient de la nourriture, des matelas, des kits de dignité, ainsi que de l'aide médicale aux personnes déplacées. Cette église est considérée comme la troisième la plus ancienne au monde et représentait un des centres de la vie chrétienne à Gaza.

On estime qu'au moins 80 personnes s'abritaient dans le hall de l'église au moment de la frappe. Parmi elles, Viola, une technicienne médicale de Caritas âgée de 26 ans, qui a perdu la vie, aux côtés de son enfant et de son mari. Sa sœur et ses deux enfants font également partie des victimes. Le bilan provisoire s'élève à 17 morts et des dizaines de blessés.

Depuis le début des hostilités le 7 octobre, au plus de 1.400 victimes des attaques du Hamas en Israël, s'ajoutent plus de 3.785 morts dans la bande de Gaza, dont au moins 1.524 enfants. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 26 établissements de santé endommagés par les bombardements. Les organisations humanitaires rapportent également des atteintes à plusieurs refuges qui abritent les personnes déplacées à Gaza, dont ceux désignés par l'ONU et les sites religieux comme l'église Saint-Porphyre.

Les attaques indiscriminées sur les personnes civiles, mais aussi sur les infrastructures médicales, humanitaires et religieuses constituent des crimes de guerre selon le droit international.

Avec Caritas Internationalis et Caritas MONA, nous condamnons sans réserve le ciblage arbitraire et délibéré de personnes et de structures civiles. Et nous appelons avec elles les parties prenantes au conflit au strict respect du droit international.

La communauté internationale, dont la Belgique, doit tout mettre en œuvre pour négocier un cessez-le-feu, garantir la protection de toutes les populations civiles, et assurer un accès sûr et immédiat à l'aide humanitaire.

Avec nos partenaires locaux, nous appelons à l'ouverture urgente de corridors humanitaires pour permettre l'acheminement des fournitures médicales et alimentaires dont la population a désespérément besoin après 2 semaines de violence intense et 16 années de blocus.

Des questions sur ce communiqué ?

Contactez Gilles Cnockaert, g.cnockaert@caritasint.be ou au 0473 784 939.

ONG belge de solidarité internationale, Caritas International soutient les victimes de crises en étroite collaboration avec les partenaires de son réseau mondial. En Belgique, nous accompagnons les personnes migrantes et réfugiées en apportant une réponse humaine et individuelle au parcours migratoire de chacun.

<https://www.caritasinternational.be>

[BE88 0000 0000 4141](https://www.caritasinternational.be)